

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 10 février 2017

Présents :

MMES Brigitte BOCHATON – Bernadette BUGNET – Isabelle DAILLE-JACQUETIN
– Catherine FAIVRE – Laurence FRAN CART – Isabelle GEINDRE – Charlotte
MONEL – Claire PRESCHOUX – Séverine SUCHERE

MM. Pierre-Louis BESSON – Antoine FATIGA – Mathias LEBLOIS – Olivier
MARMET – Patrick NICOLLET – Alain PONCET – Julien ROUTIN – Bruno
STELLIAN – Laurent TOCHON

Absents :

Hauda ARAB donne pouvoir à Brigitte BOCHATON
Julien BOURGEOIS donne pouvoir à Julien ROUTIN
Franck EGARD donne pouvoir à Isabelle GEINDRE
Alexandre GARIN donne pouvoir à Séverine SUCHERE
Christophe GERBELOT donne pouvoir à Bruno STELLIAN
Monique HERVÉ donne pouvoir à Mathias LEBLOIS
Berthe-Ange LAUDET donne pouvoir à Alain PONCET
Marie-Laure CHEVALLIER
Régis VION

Brigitte BOCHATON invite le Conseil Municipal à :

1. désigner le secrétaire de séance : **Olivier MARMET**
2. approuver le compte-rendu de la dernière séance dont un exemplaire a été remis à chaque membre : adoption à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du Débat d'Orientation Budgétaire 2017

Après lecture et commentaire du DOB par **Bruno Stellian** et **Alain Poncet** pour la partie investissements, un débat s'instaure, notamment autour des services largement déficitaires que sont le multi-accueil Tom Pouce, le centre de loisirs, le restaurant scolaire La Dorade et les TAP. La question est posée de la pertinence du maintien de la

gratuité des TAP face à la baisse continue de l'une des principales recettes pour les communes qu'est la Dotation Globale de Fonctionnement attribuée par l'État. La question n'est pas tranchée mais mérite une réflexion.

Bruno Stellan détaille les points principaux du DOB qui concernent :

- pour la partie purement financière :
 - dette communale stable (351€/habitant),
 - économie de 6% des dépenses de fonctionnement,
 - baisse de 2% des charges de personnel par rapport à 2015, lesquelles charges représentent 53.7% des dépenses de fonctionnement,
 - baisse de 58 000€ de dotation globale de fonctionnement versée par l'État

Les recettes de fonctionnement devraient représenter environ 2 459 500 €.

- pour la partie investissements :
 - poursuite des travaux engagés mais non encore mandatés pour environ 490 000€ (notamment ceux du Bas de Jacob)
 - pour les principaux travaux à venir : aménagement de Tom Pouce pour la fourniture par la commune des couches et des repas pour environ 114 000€, implantation de la vidéoprotection pour environ 174 396€ sachant que ce sera moins grâce à certaines mutualisations et que ces travaux se feront par tranche.
- pour la fiscalité locale :
 - le débat s'instaure autour d'une augmentation des taux certes modérée mais nécessaire : tous sont pour une augmentation qui est discutée entre 1% et 2%, à laquelle sera appliquée la revalorisation des bases par l'État à 0.4%. La majorité propose une augmentation à 1.6%, **Antoine Fatiga** et **Catherine Faivre** à 1% et **Laurence Francart** à 2%.

Ci-dessous texte de la minorité (**Antoine Fatiga** et **Catherine Faivre**) sur la fiscalité en France : texte lu par **Antoine Fatiga**.

Catherine Faivre et **Antoine Fatiga** précisent que s'ils défendent le rôle central de l'impôt pour disposer de services publics de qualité, ils considèrent que dans le même temps les familles sont déjà largement sollicitées à l'heure où les écarts de revenus entre les plus pauvres et les plus riches ne cessent d'augmenter.

Et parallèlement, la fraude fiscale représente plus de 85 milliards d'euros de recettes en moins par an. Plutôt que de chercher à percevoir ces dûs, une des solutions mise en œuvre est la baisse de la dotation globale de fonctionnement qui pour la commune représente plus de 36% depuis 2011, ce qui oblige les communes à supporter chaque année une charge supplémentaire.

Madame le Maire recentre le débat sur la commune.

2. Modification du programme des équipements publics de la ZAC des Châtaigneraies

Alain Poncet précise que dans le cadre de la ZAC des Châtaigneraies, 18 places de stationnement supplémentaires seront créées sur la partie haute (secteur A). Un plan avant/après est projeté en séance.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la modification du programme des équipements publics dans ce sens.

3. Tarifs 2017 de la Médiathèque

Claire Preschoux explique que les tarifs de la Médiathèque n'ont pas évolué depuis 2014, année de transformation de la Bibliothèque en Médiathèque ; compte-tenu du développement de l'offre aux abonnés en terme de livres, CD, animations... la Commission « Vie associative et culturelle » propose de les réviser ainsi :

	Avant	Après
Famille	10 €	12 €
Adulte	8 €	10 €
Etudiant et chômeur	/	7€
Enfant	5 €	Gratuité préconisée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les nouveaux tarifs de la Médiathèque présentés en séance.

4. Informations diverses

- **Brigitte Bochaton** informe du travail important réalisé par les projets recenseurs, sous la houlette de Christine en Mairie qui ne ménage pas sa peine : c'est un travail qui représente de nombreux passages et donc du temps.
- Un PowerPoint sur le projet Voisins Vigilants est présenté en séance par **Isabelle Geindre**. **Isabelle DAILLE** qui habite en limite de Chambéry demande si Chambéry a adopté le service « Voisins Vigilants ». La réponse est « à priori non ». Ce dispositif bien que sectorisé en 3 secteurs permet à la commune d'envoyer des informations aux 3 secteurs en même temps donc chacun aura les informations ce qui peut intéresser toute la commune.

- **Brigitte Bochaton** demande aux conseillers l'autorisation de déposer des demandes de subvention, sans avoir à convoquer le conseil municipal en urgence, les délais de dépôt étant souvent courts.
Le conseil municipal autorise Madame le Maire à signer tout document de demandes de subvention avec bien évidemment information au conseil municipal suivant.
- Un point est fait avec les conseillers municipaux sur les permanences à tenir aux bureaux de vote lors des élections à venir.
- Concernant l'adhésion des conseillères municipales à l'association Femmes élues de Savoie, aucune candidature n'est enregistrée ; les absentes seront contactées individuellement.
- **Mathias Leblois** informe le conseil municipal qu'une réflexion est en cours concernant une manifestation sportive avec Tam-Tam : une course d'orientation pour une animation grand public et à terme permettre l'équipement sur la commune de bornes d'orientation permanentes : à suivre.
- **Julien Routin** signale des problèmes liés aux poubelles des Vergers d'Amantine, l'existence de flashes sur la route des Entremonts et l'absence de lumière sur 2 candélabres (au niveau de la boulangerie et de la maison de retraite). Des travaux sont en cours avec Orange : le service technique sera averti.
- **Claire Preschoux** explique que le Téléthon s'est très bien passé, toutes les associations ont participé et 2 500€ ont été reversés à l'AMF Téléthon mais **Charlotte Monel** regrette que le soir aucun conseiller municipal n'ait aidé au rangement.
- **Laurent Tochon** qui est passé à France 2 explique à la demande de **Brigitte Bochaton** que le lait que le GAEC produit a permis de participer à la création d'une IGP pour la raclette de Savoie.
- **Laurence Francart** demande qu'on publie des informations quant aux jobs d'été : Séverine informe que tout est sur le site de la commune. Elle annonce que jeudi aura lieu la journée sur la transition énergétique et qu'elle sera présente, tout comme **Marie-Laure Chevallier**. Elle encourage les conseillers municipaux à participer à la Fabrique du territoire et signale des soirées à venir sur le thème de l'agriculture et Chambéry métropole-Cœur des Bauges.
- **Brigitte Bochaton** signale que des réunions PLUi HD de Chambéry métropole-Cœur des Bauges auront lieu prochainement pour s'exprimer sur le sujet.
- **Antoine Fatiga** trouverait intéressant qu'il y ait une présentation de la fusion Chambéry métropole/Cœur des Bauges. **Brigitte Bochaton** répond que c'est

prévue mais plutôt au printemps, une fois que Chambéry métropole-Cœur des Bauges sortira de cette installation très lourde.

Antoine Fatiga demande s'il serait possible que les comptes-rendus du conseil communautaire soient accessibles à tous. **Brigitte Bochaton** en parlera.

La séance est levée.